

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 JUILLET 2017

Etaient Présents, 50 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
	Guy BONPAS-BERNET	à	Jean-Claude COSTE
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Michel ADAM
	David CORBIN	à	Aracéli TECHNIQUE
	André LABARTHE	à	Maïté POTIN
	Pierre ARTIGUET	à	David MIRANDE
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
	Pierre MIQUEU-LAHORGUE	suppléant de	Claude LACOUR
	Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOIBE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Marie Annie FOURNIER	Suppléante de	Dominique LAGRAVE

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE, Gérard LEPRETRE (excusé), Rosine CARDON (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Gérard BURS, (excusé)

REÇU
Le 25 JUL. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES DES BARTHES » A ARETTE

M. LACRAMPE précise que comme exposé dans le précédent rapport, la Zone d'Activités des Barthes à Arette relève dorénavant de la compétence de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn.

Il se trouve que des travaux d'aménagement « collectifs » de cette zone sont nécessaires pour accompagner la finalisation de l'opération « Atelier-relais Bois Energie ».

A ce titre, il est notamment prévu :

En Dépenses : 95 000 €

Desserte électrique :	40 000 € (travaux validés lors de la séance du 15.06.2017)
Drainage du terrain :	12 000 €
Branchement d'eau :	2 500 €
Frais de géomètre :	3 000 €
Frais divers/imprévus :	10 500 €

auxquels il convient d'ajouter des acquisitions foncières (2 700 m2) pour 27 000 €.

En Recettes : 95 000 €

Vente de terrain/stock : 47 500 €

Par ailleurs, un fonds de concours de la commune d'Arette est envisagé afin de couvrir les dépenses qui auraient dû être réglées avant le 31.12.2016. Il est précisé que ce fonds de concours ne pourra toutefois excéder 50 % des dépenses, soit 47 500 €.

Pour ce faire, il est proposé de créer un budget annexe intitulé « Budget Annexe de la Zone d'Activités des Barthes » dont les caractéristiques seront les suivantes : budget sans autonomie financière, assujetti à la TVA et avec comptes de tiers.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la création du Budget Annexe de la zone d'Activités des Barthes sans autonomie financière, assujetti à la TVA et appliquant l'instruction M14 avec compte de tiers,
- **VOTE** le budget 2017 arrêté aux dépenses et recettes précités et équilibré par l'emprunt (ou une avance du budget principal de la CCPOVHB) compte-tenu de la comptabilité des stocks,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les travaux nécessaires et régler les dépenses afférentes.



Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 juillet 2017

Suivent les signatures

Affiché le 25/07/17



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 25 JUL. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE